

CAP MARINA

06 88 60 13 27

Mail: christian.mathieu0140@orange.fr

Liste des documents nécessaires pour pouvoir établir un dossier d'inscription au permis bateau côtier ou fluvial:

- 1 demande d'inscription complétée, modèle défini N°14681*01
- 1 photocopie recto-verso d'une pièce d'identité sur la même feuille
- 1 certificat médical moins de 6 mois modèle défini N° 14673*01
- 2 photos d'identité **récentes** en couleur
- 1 chèque de 390€ à l'ordre de: **CAP MARINA**
- 1 timbre fiscal de 78€: délivrance du permis
- 30€: pour l'inscription (pour chaque inscription ou réinscription au permis)
30€ sera à remettre le jour de l'examen théorique à l'OA

Pour obtenir le timbre fiscal de 78€ soit: sur le site internet: <https://timbres.impots.gouv.fr> ou chez un buraliste. Il faudra me communiquer le N° du timbre.

Une double inscription: côtier + fluvial. Seul les timbres d'inscription seront en double(30€+30€) il y aura qu'une seule feuille d'inscription, cochez: **Côtier** et **Fluvial**. Le prix des deux permis sera alors que de: 390€+270€. Les frais de timbres sera de: 1 timbre fiscal de 78€ et deux fois 30€ le jour de l'examen théorique.

Une nouvelle inscription à l'un des permis après l'obtention de l'un ou l'autre (côtier ou fluvial) :

exemple: Vous possédez le permis côtier et vous voulez vous inscrire pour le permis fluvial. Les documents nécessaires seront alors:

- 1 demande d'inscription complétée modèle défini N°14681*01
- 1 photocopie recto/verso d'une pièce d'identité
- 2 photos récentes en couleur
- **l'original** du permis déjà obtenu
- 1 chèque de 270€ à l'ordre de : **CAP MARINA**
- 30€ à remettre à l'**OA** lors du passage de l'examen théorique.

Lors d'un ajournement d'un permis :

- remettre la somme de 30€ à l'**O**rganisme **A**gréé